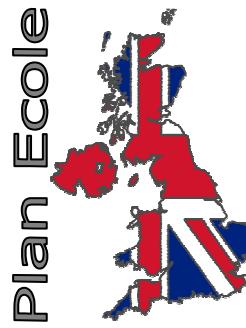




AMBASSADE DE FRANCE AU  
ROYAUME-UNI

SERVICE CULTUREL

LE CONSEILLER CULTUREL ADJOINT



Londres, le 25 juillet 2011

## Réunion du Plan Ecole Comité de Pilotage

**Réunion du 22 juin 2011**  
11h-13h30

Résidence de France

Participants

SE M. Bernard Emié, Ambassadeur de France au Royaume Uni

M. le Consul général

Mmes et MM les Conseillers élus

    M. Olivier Cadic

    M. Olivier Bertin

    Mme Marie-Claire Sparrow (excusée)

    Mme Anne-Colette Lequet

    Mme Anne Opetit (excusée)

    M. Daniel Coccoli

Mme la Directrice de l'AEFE, Mme Anne-Marie Descôtes

M. Bernard Pujol, Responsable du secteur Europe

M. Pierre Favret, Chef du service immobilier

M. le Conseiller culturel, Laurent Burin des Roziers

M. le Conseiller culturel adjoint, attaché de coopération éducative, Laurent Batut

M. le Proviseur du Lycée Charles de Gaulle, Bernard Vasseur

M. L'attaché de coopération pour le français, Vincent Gleizes

M. l'Inspecteur de l'Education nationale en résidence, Michel Parmentier

M. le Directeur administratif et financier du Lycée Charles de Gaulle, M. Christophe Mathieu

M. le Président de l'UFE au Royaume Uni (ou son représentant), M. Olivier Cadic représenté par Mme Sophie Routier

M. le Président de l'ADFE au Royaume Uni (ou son représentant), M. Pierre Dagonnot

MM les *trustees* de FEPT et le chef de projet

    M. Arnaud Vaissié

    M. Jean-Pierre Mustier (excusé)

M. Richard Fairbairn (excusé)

M. Frédéric de la Borderie

Mmes les *trustees* de *Friends of the Lycée* (3)

Mme Delphine Porta

Mme Catherine Cécillon

Mme Cécile D'Angelin

Mme la Présidente de l'APL (Parents d'élèves du Lycée), Mme Florence Quattrochi

Mme la Présidente de l'Association des parents d'élève du Collège Français Bilingue de Londres, Mme Anne Collis représentée par la vice-présidente

Mme la Présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école Jacques Prévert, M. Olivier Scaramucci (excusé)

Mme la Présidente de l'association des parents d'élèves de l'école bilingue, représentant les parents des écoles homologuées, Mme Stéphanie Gabillon

Mmes et MM les représentants des organisations syndicales présentes dans les instances paritaires (3)

Un représentant désigné par le Snu ipp, Mme Anne Faye

Un représentant désigné par le Snes, Mme Jocelyne Roullin

Un représentant désigné par le Sgen, M. Frédéric Oppenheim

M. le Directeur du Collège Français Bilingue de Londres, M. François-Xavier Gabet

M. le Directeur de l'école Jacques Prévert, M. Christophe Gachet

Mme la Directrice de l'Ecole de Petits / Ecole de Battersea, Mme Mirella Otten

Mme la Directrice de l'Ecole Le Hérisson, Mme Béatrice Rios

Mme la Directrice de la Petite Ecole Française, Mme Typhaine Dauchez (excusée)

Mme la Directrice de l'Ecole Bilingue, Mme Véronique Ferreira

Mme la Directrice de l'Ecole Française de Bristol, Mme Monique Pellois

#### Compte rendu

##### ✓ Point d'Etape : M. l'Ambassadeur

M. l'Ambassadeur se réjouit de pouvoir réunir à la Résidence une nouvelle réunion du Plan Ecole, dans la continuité du travail accompli par son prédécesseur, Maurice Gourdault-Montagne.

Il rappelle que les questions d'éducation sont au cœur de ses préoccupations. Le nouvel établissement primaire et secondaire qui ouvrira ses portes en septembre prochain est déjà un succès remarquable. Toutefois l'ouverture du nouveau collège ne permettra pas d'absorber ce qu'il est convenu d'appeler « la montée des cohortes » dans le secondaire. Il semble désormais inévitable qu'une seconde étape du Plan Ecole débute au plus vite.

Plus que jamais, l'implication de tous conditionnera la réussite de cette nouvelle phase. A cet égard, la présence d'Anne-Marie Descôtes, qui démontre l'engagement de l'Agence, doit être saluée. Le soutien de l'Agence est une impérieuse nécessité car au-delà des aspects financiers, l'expertise de l'AEFE sera mobilisée pour ce nouveau projet.

Les réunions de travail autour de l'objectif 1 du Plan Ecole, qui se sont tenues au cours de l'année scolaire qui s'achève, ont fait émerger trois scenarii principaux.

- a. **Création d'un collège de 20 divisions**, soit 5 divisions pour chaque classe (640 élèves).
- b. **Création d'un collège/école primaire** (1140 élèves),
- c. **Création d'un collège/lycée de 32 divisions** au minimum (960 élèves), soit 20 divisions de collège et 12 divisions de lycée (3 divisions pour chaque classe).

Certaines difficultés ont été d'ores et déjà identifiées. Il est presqu'assuré que la contrainte immobilière jouera un rôle éminent dans la structure finale de l'établissement qu'il faut ouvrir en 2014 au plus tard (idéalement en 2013). Il ne faut donc éliminer aucune des options retenues à ce jour.

L'Ambassadeur souligne que la question du financement devra être rapidement posée. Le montage original qui a permis à FEPT d'acquérir puis de rénover les bâtiments de Holmes Road est une réussite. Toutefois, si l'appel aux dons des entreprises a été un grand succès, il est probable qu'une seconde campagne, lancée si rapidement après la première, ne sera pas aussi fructueuse.

Le recours à l'emprunt auprès de nouvelles institutions bancaires est donc inévitable, tout comme la garantie de l'Etat.

Les actifs immobiliers du collège sont une première base d'appui qui devra être élargie. A cet égard les associations de parents ont toujours été très actives dans la levée de fonds. D'autre part, il est demandé au Proviseur de prendre contact avec les anciens élèves du Lycée qui peuvent devenir un appui important.

En tout état de cause souligne l'Ambassadeur, le lancement de ce nouveau projet fixe une limite. Il ne sera pas possible de reproduire cette opération une troisième fois à Londres ni couvrir l'ensemble du Royaume Uni d'écoles françaises. En revanche, le travail de promotion de l'enseignement bilingue à destination des francophones et des anglophones doit être poursuivi et amplifié. C'est la seule voie durable qui permettra de répondre aux demandes légitimes des Français vivant hors du Grand Londres mais aussi à la nécessité de promouvoir la langue française chez nos amis britanniques.

✓ Prise de parole de Mme Descôtes

Mme Descôtes se réjouit de pouvoir être présente à nouveau à Londres et de participer pour la seconde fois à une réunion du Plan Ecole. A ses yeux il s'agit d'un outil précieux et efficace pour la gestion du réseau scolaire français à Londres.

L'AEFE a apporté et apportera donc un soutien aux initiatives du poste pour permettre aux enfants présents dans le réseau de poursuivre leurs études jusqu'au baccalauréat. La pression exercée sur les établissements s'explique, bien entendu, par la présence d'une forte communauté française mais aussi par le succès de l'éducation à la française. L'Agence a d'ailleurs la volonté de poursuivre un travail d'amélioration de l'offre pédagogique.

Toutefois, la situation londonienne doit être analysée au regard de la particularité de la structure de la communauté française et donc de la demande de scolarisation qu'elle génère. Une part importante des Français de Londres s'est sédentarisée, or la mission de l'Agence était de permettre la scolarisation des enfants d'expatriés temporaires, ce qui rendait ainsi possible un retour en France où une poursuite de scolarité dans un autre pays du monde. Il convient d'ailleurs d'ajouter à cela que la Grande Bretagne dispose de systèmes éducatifs aux performances comparables du système éducatif français. La question de l'extension du réseau à Londres est donc particulièrement délicate.

L'Agence soutiendra toutefois un nouveau projet immobilier en apportant son expertise et son concours afin de garantir la qualité des équipements et des enseignements.

Il convient cependant de rappeler que l'Agence s'est vue confier une nouvelle mission par le Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes. Lors de sa communication au Conseil des ministres du 15 juin dernier, Alain Juppé a annoncé la création du label « FrancEducation » visant à promouvoir un enseignement à la française, partiellement dispensé en langue française. L'AEFE sera l'opérateur de ce nouveau label de qualité.

✓ Point d'étape sur les travaux de rénovation du nouveau collège : Frédéric de la Borderie, FEPT

La totalité des travaux du site de Vicar's Road était divisée en 2 phases : rénovation des bâtiments victoriens et construction d'une salle de restauration (livraison en septembre 2011) et construction d'une extension moderne (livraison en janvier 2012).

Quelques retards sont d'ores et déjà à prévoir. La salle de restauration de sera vraisemblablement pas livrée avant la fin septembre. Toutes les mesures ont été prises pour assurer toutefois les repas des élèves.

- ✓ Point d'étape sur la rentrée du nouveau collège : Arnaud Vaissié, FEPT

Les effectifs à la rentrée 2011 sont en ligne avec les prévisions. A cet égard, le CFBL se félicite de l'excellente collaboration avec le Lycée Charles de Gaulle et son équipe de direction.

Les frais de scolarité seront supérieurs à ceux du Lycée Charles de Gaulle mais il convient de rappeler qu'ils restent bien inférieurs à ceux des écoles indépendantes britanniques. La charge immobilière pèse de manière particulière à Londres pour tous les établissements conventionnés et homologués.

La question immobilière sera le problème principal que devra résoudre FEPT, en lien étroit avec l'Ambassade, pour mener à bien le projet de troisième établissement secondaire à Londres. Il faudra veiller à mettre en place un plan de financement viable. Une levée de fonds supplémentaire sera nécessaire mais difficile. La finalisation du plan de financement conditionne le succès de la recherche immobilière.

- ✓ Bilan de la campagne d'inscriptions du CFBL : François-Xavier Gabet, CFBL

Le chef du futur établissement se félicite des progrès en termes d'organisation pédagogique. Les recrutements sont cours de finalisation et les emplois du temps des élèves sont désormais stabilisés.

- ✓ Bilan de la campagne d'inscription et perspectives des rentrées 2011 et 2012 : Bernard Vasseur, Proviseur

La campagne 2011 s'est effectuée dans une certaine tension en raison d'une demande accrue mais aussi de l'inquiétude générée par l'ouverture d'un nouvel établissement. Cependant le Lycée Charles de Gaulle souligne la qualité des échanges et de la collaboration avec les équipes du CFBL.

La demande est toujours aussi forte à l'école primaire et dans les classes de maternelle. Une Grande Section supplémentaire a dû être ouverte. Les classes de lycée ont été souscrites cette année avec un point de fixation en 1<sup>e</sup> S. En revanche, le collège verra ses effectifs décroître l'an prochain.

Le site de South Kensington constituera une difficulté particulière. Le transfert des classes maternelles vers Fulham sera la condition *sine qua non* pour assurer la rentrée 2012. Quant à la rentrée 2013, la capacité d'accueil du site ne permettra pas d'accueillir les nouvelles cohortes en secondaire. Le nouvel établissement devrait être ouvert mais il est plus raisonnable de penser que cette ouverture s'effectuera à la rentrée 2014.

M. l'Ambassadeur demande à ce qu'une solution temporaire d'hébergement soit étudiée pour l'année 2013-2014.

- ✓ Point de situation de l'objectif 1 : Laurent Batut

Le travail accompli durant l'année 2010-2011 a concerné trois points essentiels :

- les flux d'inscriptions entre les différents établissements, les principes d'une nouvelle charte des écoles et l'estimation de la pression réelle ;

- le travail sur les indicateurs en affinant le tableau principal (inclusion des élèves du Cned par exemple) et en créant un tableau d'indicateurs supplémentaires ;
- l'étude de la montée des cohortes jusqu'en 2017 pour tous les niveaux de scolarisation.

D'ici fin 2011, il conviendra de rédiger une nouvelle charte des écoles, de produire le rapport annuel regroupant tous les indicateurs mais aussi d'entamer la recherche immobilière pour le nouvel établissement.

- ✓ Point de situation de l'objectif 2 : Laurent Batut & Vincent Gleizes, SCAC

L'axe 2 du Plan Ecole doit constituer le second pilier de notre réponse à la demande d'éducation des communautés françaises au Royaume Uni, mais aussi permettre de promouvoir la langue française par la création de filières bilingues.

Il s'agit bien de pouvoir proposer un éventail plus large de modalités de scolarisation, qui correspondrait ainsi mieux aux stratégies éducatives des parents. Ainsi, un travail est en cours avec le Cned afin de proposer une formule particulière d'enseignements à la carte regroupés dans une offre spécifique au Royaume Uni.

Deux types d'action de promotion sont poursuivis dès septembre 2011 : rencontres avec les communautés françaises et prises de contact avec les écoles britanniques.

Des établissements proposent déjà des formules d'enseignement renforcé en langues vivantes en introduisant des DNL, mais aussi en créant un « *fast track* » pour le passage des GCSE. Pour beaucoup se pose le problème de la liaison avec le « *6th form* ». Il s'agit ici d'une action minutieuse d'identification des besoins et de pouvoir faire des propositions au cas par cas.

- ✓ Point de situation de l'objectif 3 : Vincent Gleizes, SCAC

Il existe un réseau actif de 37 associations en Angleterre, au Pays de Galles, en Ecosse et à Jersey. Près de 2000 enfants y sont scolarisés. Il s'agit d'un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente (42 associations recensées).

L'accompagnement des associations existantes consiste en un appui aux demandes de subvention auprès de l'AEFE. En 2009, 14 associations ont fait une demande de subvention. 103 000 euros ont été attribués sur un budget global de 600 000 euros. En 2011, la Petite Ecole de Jersey a touché une subvention de 30 000 euros par exemple.

En outre, il convient de noter que 4 sessions de formation ont été organisées en 2009-2010, que 25 professeurs ont suivi une formation du Cned. De plus, grâce à Mme Garriaud Maylam, la réserve parlementaire a permis la création d'une méthode pour les élèves. Le travail d'expertise sur le travail effectué débutera dans les prochaines semaines.

- ✓ Tour de table
  - Les élus

Olivier Cadic se félicite de l'annonce du Plan de développement de l'enseignement français à l'étranger par Alain Juppé en conseil des ministres qui s'inspire du Plan école déployé au Royaume-Uni depuis trois ans. Il rappelle que ce résultat a pris sa source au séminaire de Marcoussis qui avait réuni tous les acteurs de l'enseignement français à l'étranger. Il remercie Anne-Marie Descôtes d'avoir remarquablement conduit cette démarche.

Près de 70% des Français vivant au Royaume Uni ne disposent pas de solutions de scolarité française près de chez eux.

Le Plan Ecole vient apporter des réponses à l'ensemble de la communauté. La réunion semestrielle du Comité de Pilotage est un gage indispensable du dynamisme de cette

initiative. Il paraît désormais nécessaire d'institutionnaliser le fonctionnement du plan école du Royaume-Uni en marge du prochain contrat entre la Direction Générale de la Mondialisation, l'Institut Français et l'AEFE.

La question immobilière est une difficulté qu'il ne faut pas sous-estimer, la prudence en ce domaine est mère de sûreté mais l'urgence doit inciter l'ensemble des acteurs à de l'audace. Le Proviseur a rappelé à tous à nouveau que 2013 sera une année charnière. Il ne sera pas possible d'annoncer à certains parents qu'ils ne disposeront pas de solution de continuité scolaire. Il se prononce donc en faveur de la création d'un nouvel établissement secondaire sans attendre. Le Plan Ecole a créé les structures de financement de nouveaux projets. On vient de constater l'efficacité de FEPT dans le montage du dossier de l'Ecole Française de Bristol auprès de l'ANEFE. Il souhaite enfin rappeler l'importance du Cned qui représente une alternative qui mérite d'être mieux connue. Il appuie l'initiative décrite par Laurent Batut sur ce sujet, et le remercie pour la qualité de son animation du plan école dans la continuité de son prédécesseur Michel Monsauret.

Olivier Bertin tient à remercier FEPT et particulièrement Frédéric de la Borderie pour l'ensemble du travail accompli.

Daniel Coccoli souhaite souligner l'urgence de la situation mais comprend aussi la prudence nécessaire à garantir le succès de l'opération.

Anne-Colette Lequet insiste sur l'importance du programme FLAM pour tous les Français vivant hors de Londres. La création d'une méthode d'enseignement est un progrès fondamental pour les enseignants des petites écoles. Les institutions françaises hors de Londres doivent pouvoir constituer une base pour les projets éducatifs.

- Les chefs d'établissement

Monique Pellois remercie chaleureusement FEPT pour son aide et rappelle à quel point le programme FLAM est un élément essentiel de promotion de la langue française, y compris auprès des anglophones. Grâce aux efforts de tous, la relocalisation de l'école peut être envisagée plus sereinement.

Mirella Otten, au nom de toutes les écoles homologuées, exprime sa satisfaction quant à l'écoute dont les écoles ont pu bénéficier cette année encore. Selon elle, il convient de susciter l'intérêt des investisseurs, dans cette perspective le projet d'un établissement secondaire pose des difficultés particulières.

Véronique Ferreira apporte son soutien au nouveau projet tout en précisant que la question immobilière, bien qu'importante, ne constitue pas le seul enjeu. Le projet pédagogique est primordial. Dans cette perspective, la formation des professeurs est un défi qu'il faudra relever.

- Représentants des associations de Français à l'étranger

Pierre Dagonnot rappelle l'importance de l'implication du poste diplomatique et plus particulièrement des ambassadeurs. L'impulsion donnée était essentielle.

Sophie Routier établit le bilan de tout ce qui a été accompli depuis 2008 du lancement du Plan Ecole jusqu'à l'homologation du CFBL en 2011. L'UFE rappelle le caractère d'urgence de la construction d'un nouvel établissement.

- Représentants des associations de parents

Catherine Cécillon, au nom de toutes les associations de parents d'élèves, souligne également cette urgence. Elle exprime le désir que toutes les associations puissent continuer à être associées aux initiatives et qu'elles s'impliquent plus encore dans le nouveau projet.

Florence Quatrocchi estime que l'ensemble des parents mesure la chance qui est la leur de pouvoir bénéficier d'un enseignement français de très grande qualité. Pour les parents, il est vital que le projet de 3e établissement secondaire se concrétise à un horizon proche.

- Représentants des organisations syndicales

Jocelyne Roullin indique que les personnels n'ignorent rien de la situation des établissements français. Leur inquiétude quant à la rentrée 2013 est vive. L'urgence de la situation est, à leurs yeux, criante.

✓ Conclusion de Mme Anne-Marie Descôtes

L'urgence de la situation ne fait pas de doute pour l'AEFE. L'engagement de la garantie de la continuité scolaire est une des missions essentielles de l'Agence. L'Agence se trouve dans une situation difficile sur le plan financier mais aussi face aux difficultés de recrutement des personnels enseignants. L'Agence fonctionne désormais sous un plafond d'emplois et ne disposera que de 6500 personnels titulaires pour l'ensemble du réseau. Il conviendra désormais de travailler en procédant à des redéploiements des moyens.

La réalité budgétaire ne permettra pas de répondre à la demande dans un monde où les Français s'expatrient de plus en plus nombreux. Le programme FLAM et toutes les solutions visant à créer des filières bilingues sont des instruments alternatifs de rayonnement de notre enseignement.

L'AEFE soutiendra cette nouvelle initiative et se félicite d'être pleinement associée aux travaux du Plan Ecole.

✓ Conclusions de M. l'Ambassadeur

Le travail de Maurice Gourdault Montagne est salué par M. l'Ambassadeur. La présence de la Directrice de l'AEFE et de son équipe est une preuve de l'engagement de l'Agence et de son soutien déterminé. Le Plan Ecole fonctionne par consensus, cela devra être le cas en 2011-2012 plus encore.

Plusieurs conclusions s'imposent d'ores et déjà :

- urgence de lancer un nouveau projet en collaboration avec l'AEFE,
- importance de travailler au plus vite et en parallèle sur le plan de financement et la recherche immobilière,
- nécessité de « cylindrer » le réseau à Londres,
- poursuite de l'institutionnalisation du Plan Ecole,
- introduction de formes de scolarisation alternatives (Cned, filières bilingues).

La scolarisation dans les établissements français est une chance mais n'est pas un droit, ni un dû. Il est donc vraisemblable que le cylindrage nécessaire aboutira à une stabilisation du nombre de places offertes dans l'enseignement français. A cet égard, il semble raisonnable de penser que ce nouveau projet soit le dernier. Le réalisme et le pragmatisme nous imposent cette honnêteté vis-à-vis de nos concitoyens.

Secrétaire de séance : Laurent Batut, Conseiller culturel adjoint